

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2026**

Délibération n°2026.02.034.B

Location de 30 places de stationnement sur le parking P2 Michel VAILLANT

LE VINGT SIX FÉVRIER DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 20 février 2026

Secrétaire de Séance: Jean REVEREAULT

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **20**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Michel GERMANEAU à Dominique PEREZ, Isabelle MOUFFLET à Thierry HUREAU,

Excusé(s): Michel BUISSON, Jean-Jacques FOURNIE, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026

Publication : 04/03/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 FÉVRIER 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.02.034.B**

Rapporteur : Monsieur DEZIER

LOCATION DE 30 PLACES DE STATIONNEMENT SUR LE PARKING P2 MICHEL VAILLANT

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : MOBILISATION DES SERVICES CTRE

Enjeux : [90204 -9) CONDITIONS DE TRAVAIL]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 16 : QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Par délibération n°2 B du 10 janvier 2023, le bureau communautaire a approuvé la location de 35 places sur le parking EFFIA P2 Michel Vaillant, pour un coût annuel de 21 735 € HT.

Pour mémoire, depuis le mois d'octobre 2022, les abords du siège de GrandAngoulême boulevard Besson Bey, du site 137-139 rue de Paris et de l'Alpha sont soumis au stationnement payant selon 2 zones. Cette nouvelle réglementation a des répercussions pour les agents des sites concernés qui utilisent leur véhicule personnel pour leur trajet domicile travail. En effet, malgré la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions du plan de mobilité employeur (instauration du forfait de mobilité durable, prise en charge à 100% de l'abonnement STGA et de 50% des autres abonnements de transport public ou de l'abonnement vélo, instauration du forfait de mobilité durable, extension du télétravail à 2 jours par semaine), il n'en demeure pas moins que de nombreux agents n'ont pas d'autres alternatives à l'utilisation de leur véhicule pour leur trajet domicile-travail en raison de contraintes personnelles ou d'une desserte en transports en commun non adaptée à leur trajet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026

Publication : 04/03/2026

Aussi, un groupe de travail spécifique composé de membres de la direction générale, des ressources humaines, de la direction du patrimoine public et des représentants du personnel a été créé et a eu pour mission d'étudier la possibilité de proposer, à ceux qui ne peuvent utiliser d'autres moyens de transport que leur véhicule pour leur trajet domicile/travail, une offre de stationnement dans un périmètre proche. Une enquête a été réalisée fin octobre 2022 sur les pratiques des agents des sites concernés afin d'avoir une connaissance précise des besoins pour bien calibrer les solutions à retenir. 208 agents (soit 73% des agents interrogés) ont participé à cette enquête. 175 d'entre eux (soit 84%) ont déclaré utiliser le plus souvent leur voiture personnelle pour se rendre au travail. La voiture est identifiée comme la meilleure option en termes de temps de trajet et de fiabilité. C'est également le mode de transport le plus utilisé chez ceux qui habitent en dehors de l'agglomération. 31% des agents se déclarent toutefois prêts à prendre le bus si les conditions de desserte en transport en commun sont améliorées. 13% se disent également prêts à covoiturer si la mise en relation avec d'autres collègues est facilitée.

Le besoin potentiel de places de stationnement ayant été déterminé à 100 – 120 places, une combinaison de plusieurs solutions a été envisagée puis mise en œuvre :

- La location de 35 places sur le parking EFFIA Michel Vaillant, en ouverture « Grand Compte » sur un abonnement 6/7 du lundi au samedi sans horaires restrictifs,
- La mise à disposition du parking dit « des Charrettes » par la ville d'Angoulême à proximité du siège qui offre 35 places,
- L'affectation de 46 places au 22 rue Guy Ragnaud, après acquisition d'un site plus vaste incluant un bâtiment début 2023. Ce site accueille depuis septembre 2023 l'Annexe Nadia Boulanger du Conservatoire.

Le nombre de places louées sur le parking EFFIA a été réduit à 30 en 2024.

Comme chaque année, il convient de renouveler l'abonnement et le nombre de places louées est maintenu à 30. Toutefois, le nombre de places louées sera réduit lors de la livraison des places de parking prévues dans le cadre du BEFA de l'îlot Renaudin.

La société EFFIA a consenti jusqu'à présent un tarif minoré et une remise complémentaire de 10%. Aujourd'hui, le parking est à saturation et la société EFFIA a revu ses tarifs et la remise accordée :

- Hausse de 60,83 € HT à 62,50 € HT de l'abonnement annuel par place,
- Baisse de 10 à 5 % du montant de la remise accordée GrandAngoulême,
- Soit une proposition en hausse de 19 171,08 € HT à 21 375 € HT à l'année,
- Soit un abonnement mensuel de 71,25 € TTC (tarif professionnel 73 € TTC par mois).

La fréquentation du parking est étudiée tous les trimestres et peut conduire à la réaffectation des cartes d'accès entre agents suite à des mutations professionnelles ou des changements d'usage.

Je vous propose :

D'AUTORISER la location de 30 places sur le parking EFFIA P2 Michel Vaillant au coût de 21 375 € HT par an.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026
Publication : 04/03/2026

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260226-2026_02_34B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2026
Publication : 04/03/2026